



Déclaration liminaire CSA-SD du 31 Janvier 2025

Madame la directrice académique,
Mesdames et Messieurs membres du CSA-SD 93,

L'École publique tient aujourd'hui grâce à l'engagement indéfectible des personnels. Cependant, il serait irresponsable et cynique de continuer à compter uniquement sur leur conscience professionnelle pour pallier les graves carences structurelles et financières. Des actes concrets et des moyens significatifs sont impératifs pour répondre aux défis colossaux auxquels nous faisons face.

Refus des fermetures de classes et maintien des effectifs bas

Lors du **CSAMEN du 17 janvier**, les dotations pour la rentrée 2025 ont été présentées. Si le ministère a réduit les suppressions initialement prévues dans le premier degré (470 postes supprimés au lieu des 3 155 envisagés), ce chiffre reste inadmissible. Ces suppressions s'ajoutent aux 650 postes supprimés l'année précédente, alors que 26 000 créations seraient nécessaires pour atteindre la moyenne européenne de **19 élèves par classe**.

Nous rappelons que la **baisse démographique** ne doit pas être un prétexte pour des fermetures de classes, mais une opportunité pour réduire les effectifs et améliorer les conditions d'apprentissage des élèves comme celles de travail des enseignant-es.

Dans l'académie de Créteil, la perte de 30 postes qui se traduit par une dotation négative de -13 postes pour notre département aggrave encore la situation. En Seine-Saint-Denis, cette suppression conduit à des nombreuses fermetures de classes et une surcharge des effectifs, ce que nous refusons catégoriquement, pour permettre la création de postes revendiqués par le Plan d'Urgence 93.

Il y aurait dû avoir une dotation positive, notamment pour abonder la brigade départementale de remplacement. Madame la directrice académique vous reconnaissez vous même qu'il faudrait 200 à 300 postes pour que le remplacement soit efficient dans notre département. La spécificité du 93, avec plus de 200 écoles REP+, demande une réflexion particulière sur l'organisation de la formation REP+ avec tous les acteur-trices de terrain. Nous demandons que tous les postes de la Brigade départementale ne soient pas fusionnés sous une seule et même appellation. Il faut maintenir les BD REP+. La formation REP+, inscrite dans un décret, est organisée avec les coordo REP, IEN et IEN-DSDEN politique de la ville avec un nombre de BD REP+ qui permet d'assurer le remplacement des collègues. Fusionner toutes les BD, sans abonder cette brigade (au vu des éléments à l'ouverture de ce CSASD) nous fait craindre une perte significative de cette formation pour le remplacement banal. Dans notre académie, la DSDEN 77 a semble-t-il pris en compte cette difficulté.

Répondre aux besoins spécifiques des élèves

Les priorités affichées par le ministère, telles que l'amélioration des taux d'encadrement, l'inclusion scolaire, et l'équité territoriale, ne peuvent rester des discours. En Seine-Saint-Denis, ces besoins sont particulièrement criants :

- **Élèves en situation de handicap** : nous exigeons la création d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) supplémentaires, adaptées à la hausse des besoins.

- **UPE2A** : il est impératif de doter les dispositifs d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés de moyens suffisants pour garantir leur scolarisation et leur réussite.
- **AESH** : le recrutement et la titularisation massive des Accompagnant-es des Élèves en Situation de Handicap est une priorité. Elles et ils doivent bénéficier d'un statut pérenne, d'une rémunération décente et de conditions de travail dignes.

Ces revendications s'inscrivent dans le cadre plus large d'un **plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis**, que nous continuons à porter haut et fort.

Plan d'urgence 93 : mobilisations et revendications

Face aux défis structurels et historiques de notre territoire – effectifs surchargés, locaux vétustes, pénurie de personnels enseignant-es et médico-sociaux – nous réaffirmons nos revendications :

1. **Une réduction significative des effectifs par classe** dans toutes les écoles, collèges et lycées.
2. **Le recrutement massif** d'enseignant-es, d'AESH, de personnels médico-sociaux, d'agent-es administratif-ves et d'ATTE.
3. **Une rénovation ambitieuse des infrastructures scolaires**, y compris les équipements sportifs.

Ces mesures sont indispensables pour garantir un accès égalitaire aux savoirs dans notre département. Nous ne pouvons tolérer que les élèves de la Seine-Saint-Denis continuent d'être sacrifiés sur l'autel des économies budgétaires.

Contre le « Choc des savoirs » et pour une éducation émancipatrice

Les réformes imposées récemment, notamment les dispositifs du "Choc des savoirs", vont à l'encontre d'une École publique émancipatrice et égalitaire. Nous dénonçons :

- **des programmes scolaires en cycle 1 et 2** totalement rétrogrades.
- La généralisation **des évaluations nationales standardisées**.
- La pression mise sur les équipes du 1^{er} degré concernant leur pratique professionnelle.
- Les **groupes de niveaux**, qui accentuent les inégalités scolaires.
- La surcharge des classes et les suppressions d'heures d'enseignement qui nuisent aux apprentissages.
- Les **réformes du lycée professionnel**, qui fragilisent les élèves les plus vulnérables et dégradent les conditions de travail des personnels.

Nous rappelons que les progrès du système éducatif passent nécessairement par un **financement suffisant**, une augmentation des salaires pour renforcer l'attractivité des métiers, et une réduction des effectifs par classe.

La situation dans notre département est critique. Nous, organisations syndicales de la FSU-SNUipp 93, CGT Educ'Action 93, Sud Education 93 et CNT Education 93, appelons à :

- **Refuser les fermetures de classes** et exiger un allègement significatif des effectifs.
- **Continuer à mobiliser et revendiquer de réelles mesures pour un plan d'urgence 93.**
- **Boycotter les évaluations standardisées.**

L'éducation de nos élèves et les conditions de travail de leurs enseignant-es et encadrant-es ne peuvent être sacrifiées à des considérations purement budgétaires. **Nous continuerons d'agir concrètement pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des écoles et établissements de notre département.**

Nous vous remercions de votre attention.